

En Bref cette semaine

Informations climatiques.

Primeurs sous abris

Mildiou :

Primeur de plein champ

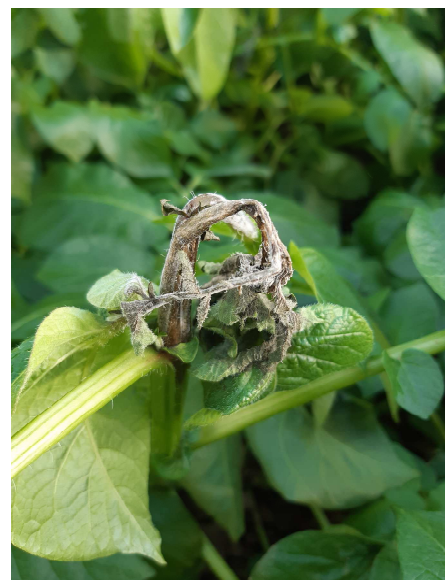
Mildiou :

Pomme de terre Conso et plant

Taupin :

Réception des plants :

Limaces :



Mildiou des extrémités apicales sur pomme de terre d'abris (Photo CA BZH)

Des températures élevées et des précipitations faibles et très irrégulièrement réparties (-52% des normales sur mars) succèdent à un mois de février également sec. Quelques gelées ont cependant troublé les cycles précoces et ont nécessité de chauffer ou d'enfumer les abris pour limiter les pertes thermiques. De l'humidité a cependant perduré sous les bâches et accéléré notablement le cycle du mildiou.

Pluviométrie (mm)	Février	1-28 mars
Paimpol(22)	44.6 (91.4)	51.2 (46.2)
Pleumeur G (22)	44.0 (91.7)	40.8 (50.4)
Camlez (22)	54.0 (82.1)	51.3 (52.0)
St Jean du Doigt (29)	45.3 (85.9)	38.9 (37.9)
Plouenan(29)	69.8 (116.8)	46.0 (72.3)
Saint Pol (29)	47.2 (100.2)	(44.0)
Plounevez Lochrist (29)	63.2 (110.7)	43.5 (42.5)
Camaret (29)	56.2 (110.1)	33.6 (52.1)
Dinard (35)	32.5 (61.2)	27.2 (35.4)
Theix (56)	44.4 (100.8)	0.8 (52.5)

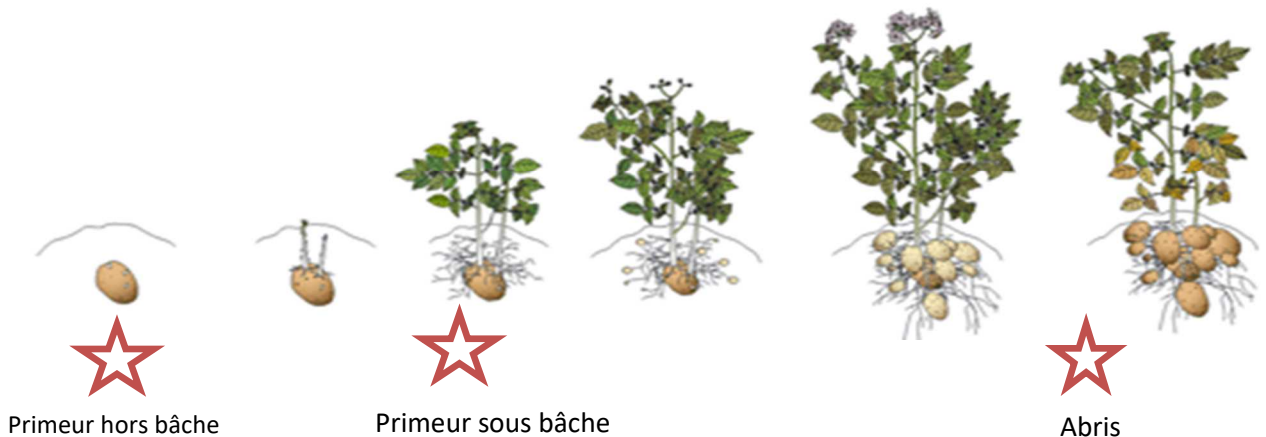
Températures (°C)	Février	1-28 mars
Paimpol(22)	8.9 (7.0)	9.6 (7.9)
Pleumeur G (22)	8.9 (7.0)	9.5 (8.0)
Camlez (22)	8.8 (7.2)	9.2 (8.1)
St Jean du Doigt (29)	8.7 (7.3)	9.6 (8.2)
Plouenan (29)	9.2 (7.5)	10.4 (8.6)
Saint Pol (29)	9.2 (7.6)	9.9 (8.3)
Plounevez Lochrist (29)	9.5 (7.4)	9.9 (8.3)
Camaret (29)	9.5 (7.2)	10.7 (8.3)
Dinard (35)	8.3 (6.6)	9.9 (7.9)
Theix (56)	9.0 (7.6)	11.2 (9.3)



Pomme de terre primeur

Département	Parcelles suivies	Observations
Finistère Nord	2 tunnels, 4 parcelles	1 tunnel touché par le mildiou. 3 parcelles sur 4 touchées par le mildiou en parcelles bâchées.
Côtes d'Armor	Tour de plaine	Du mildiou dans certains abris, pas de mildiou en plein champ.

Stade des cultures :



Mildiou du feuillage (*phytophthora infestans*) :

présence ponctuelle sous tunnels bas depuis le début février.

Plusieurs facteurs sont à maîtriser :

- **La ventilation des abris** : La suppression des portes et le maintien des ouvrants réduisent sensiblement le risque de maladie.
- **Le régime hydrique** : La modération des arrosages permet de limiter l'humidité du feuillage et permet l'obtention d'un produit non terreux à la récolte. Opter pour une irrigation au goutte à goutte qui économise l'eau, et évite l'eau stagnante et l'humidité prolongée du sol.
- **Limiter le développement des fanes** par la réduction de la fertilisation azotée. Sous tunnels on constate souvent un emballement de la végétation préjudiciable à l'état sanitaire.
- Le **nettoyage soigneux** des tunnels après la récolte pour éliminer tous déchets de cultures susceptibles de maintenir de l'inoculum dans l'abris entre 2 saisons.



Les premiers foyers de mildiou (Photo CA BZH)

Mildiou du feuillage (*phytophthora infestans*)

En plein champ bâché : Présence fréquente de foyers disséminés

Les pommes de terre les plus précoces sont au stade fanes à 10-20cm, l'établissement du feuillage est rapide. Le confinement sous les bâches a accéléré le cycle du mildiou et de multiples foyers apparaissent.

Prophylaxie : **Débâcher définitivement toutes les cultures** et appliquer d'urgence le programme curatif adapté. Ne pas laisser la maladie pénétrer dans les parcelles encore indemnes.

Biocontrôle : L'homologation des **phosphonates de potassium** permet d'envisager une réduction des doses

Taupins (*Agriotes sp*) :

Le taupin est un ravageur majeur de la pomme de terre en provoquant des trous et des galeries dans les tubercules.

S'il affecte peu les primeurs, il handicape fortement les productions de **conso** (en affectant l'aspect) et de **plants** (règles commerciales internationales).

La suppression des spécialités efficaces de lutte contre le ravageur augmente le risque de déclassement des parcelles pour les producteurs.

La vérification de présence du ravageur par des pièges placés avant la culture en avril (Pièges Kirfman) donne quelques indications. Il est cependant nécessaire de placer 10-15 pièges/ha et de les relever 15 jours après mise en place. Le seuil d'alerte est de **0.5 taupin en moyenne/piège**.

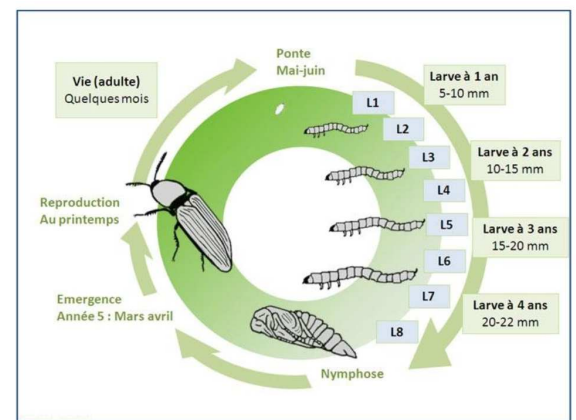
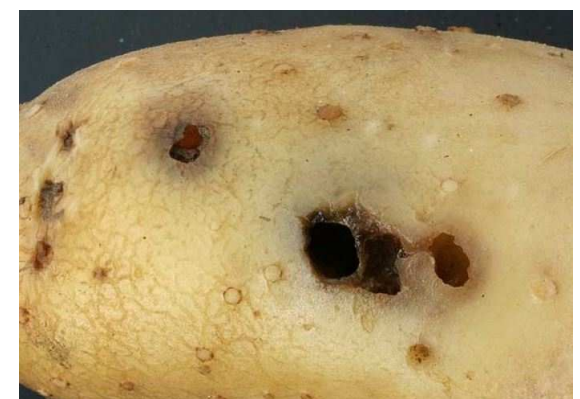


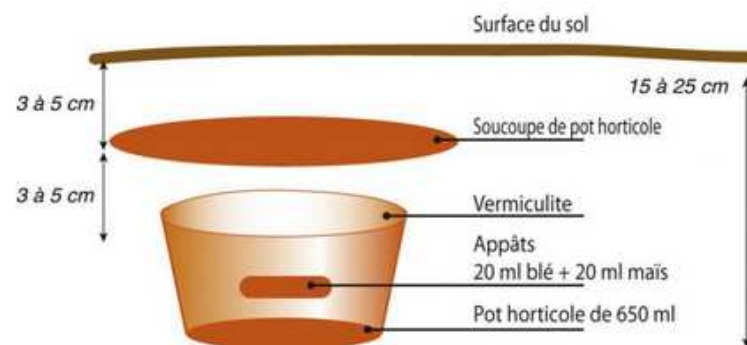
Figure 1 : Cycle de développement du taupin (source INRA)



Larve de taupin, (CA BZH)



Dégâts de limaces sur tubercules (Photo FREDON)



Piège de Kirfman (1986) adapté

D'après Mickael Grevillot, CA de la Haute Saône

Limaces :

Risque **assez fréquent** en cultures primeur souvent réalisées dans des parcelles abritées et de petites dimensions.

La limace provoque des trous dans les tubercules.

Prophylaxie : Estimer le risque par la pose de pièges aluminisés, Eviter d'implanter trop près des bordures, désherber soigneusement les tours de parcelles,

Biocontrôle : utiliser préférentiellement des phosphates ferriques comme anti-limaces.

Réception des plants :

Exiger le Passeport Phytosanitaire Européen (P.P.E.) ou étiquette de certification du lot reçu. Il permet de justifier l'origine des lots. Il faut le conserver pendant 2 ans.

Ne pas mélanger les différents lots de plants de pomme de terre, lors de la manutention et également lors de la plantation

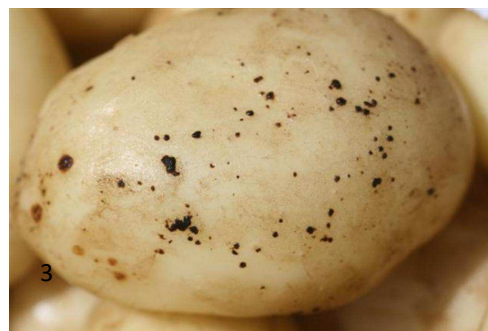
- Repérer, au champ, les lots de plants d'origine différente.

Contrôler l'état sanitaire du plant reçu : Prélever un échantillon de 50 à 100 tubercules /lot. Laver les plants pour observer la présence de maladies (gale argentée, dartrose, rhizoctone). Couper les plants pour vérifier s'il y a présence de pourriture.

- Vérifier l'état germinatif et la fermeté des plants : la vigueur germinative peut-être contrôlée en plantant les tubercules à 16-18 °C en atmosphère humide.
- Les visites de germe réalisées cette saison montre la présence fréquente de gale argentée, de fusariose et de Rhizoctone sur du plant certifié de provenances étrangères, pouvant parfois nécessiter un re-triage avant plantation.

Photos (CA BZH)

1. Gale argentée
2. Fusariose
3. Rhizoctonia



Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures

Les observations contenues dans ce bulletin ont été réalisées par les partenaires suivants : CA BZH, Bretagne Plants Innovation

Direction de publication

Chambre d'agriculture de Bretagne, 12 Avenue du Général
Borgnis Desbordes BP 398 Vannes 56009

Lise Lollivier, animatrice filière, Tel : 06 31 11 48 05

Rédigé par :

Chambres d'agriculture de Bretagne, antenne de St
Pol, Kergomez, 29250 Saint Pol de Léon.
Contacts : Nicolas Mezencev, Animateur légumes
Tel : 02 98 69 17 46 st.pol@finistere.chambagri.fr

Bretagne-Plants Innovation, Roudouhir 29460
HANVEC
Contact : Julie Le Moal, Tél. 02 98 21 97 00

Comité de relecture :

Chambres d'agriculture de Bretagne,
Bretagne plants Innovation
DRAAF-SRAL,
TSM